



Ce DESJEPS atteste des compétences suivantes :

- Fédérer les différents partenaires dans la conception d'un projet de développement en lien avec les valeurs de l'éducation populaire
- Concevoir des démarches participatives et d'éducation populaire
- Accompagner les instances élues dans la formation de projets de développement
- Analyser les enjeux des territoires pour y inscrire l'action de la structure
- Concevoir les axes de formation des acteurs et des actrices de la structure ou du projet de développement
- Organiser des actions de formation de formateurs et de formatrices, dans le cadre des réseaux professionnels de l'organisation

## LA FORMATION

### Formation en alternance

En centre de formation : 458 h  
 En stage pratique : 500 h  
 Soit un total de 958 h



De septembre 2025 à octobre 2026

(Dossier d'inscription à nous retourner avant le 23/08/25)

### Formation en présentiel et en distanciel (Blended learning)



### Quel coût pédagogique ?



- 14€ de l'heure
- Soit 6 412 €

★  
 Possibilité de prise en charge  
 par l'AFDAS

### 4 blocs de compétences :

- **Bloc1** : Construire, avec les instances de gouvernance, la stratégie de développement d'une structure dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive
- **Bloc2** : Concevoir et diriger un projet de développement d'une structure dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive
- **Bloc3** : Manager l'équipe et gérer les ressources humaines et la démarche « Qualité, Sécurité, Santé au Travail et Environnement » d'une structure dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive
- **Bloc4** : Assurer la gestion financière, matérielle et administrative d'une structure dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et / ou sportive

## LE PUBLIC

Il s'agit des experts du réseau fédéral et du monde du sport. Ils sont notamment :

- Les directrices et directeurs ou responsables de structures sportives
- Les conseillères et conseillers techniques fédéraux
- Les conseillères et conseillers techniques d'État

Elles et ils dirigent des structures sportives et coordonnent des projets de développement.



### Conditions d'inscriptions



Cette formation est ouverte à toute personne ayant :

- **Soit** le DEFA ou les diplômes équivalents
- **Soit** le DEJEPS "animation socio-éducative ou culturelle"
- **Soit** un diplôme de niveau V dans le champ de l'animation enregistré au répertoire national des certifications professionnelles
- **Soit** une expérience de 36 mois (2400 heures) d'activités professionnelles ou de bénévole (joindre justificatif)

### Tests de sélection

Du mardi 23 au vendredi 26 septembre 2025

L'analyse de la présentation de votre candidature fait l'objet d'un entretien individuel d'une durée de 20 à 30 minutes avec un jury.

## Nous contacter



Pour plus de renseignements et demande de dossier d'inscription :  
 Amélie PALASZ - apalasz@ffck.org ou serviceformation@ffck.org

